

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associé au Barreau de MARSEILLE
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION
avec terrain attenant
sis à LAUSSONNE 43150 (HAUTE-LOIRE) – Lieudit Le Bourg

MISE A PRIX : 60 000,00 EUROS
Avec faculté de baisse du quart en cas de carence d'enchères.

VISITE LE MARDI 31 OCTOBRE 2023 DE 15 H A 16 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023 A 9 H 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sis à LAUSSONNE 43150 (Haute-Loire)
– Le Bourg, un immeuble à usage
d'habitation avec terrain attenant,
cadastré section AN n°219 Lieudit Le
Bourg, pour une surface de 00 ha 03 a
95 ca.

D'après le procès-verbal de
description :

Maître Clément ABOULIN, Commissaire
de Justice associé à LE PUY-EN-
VELAY, a établi le procès-verbal de
description du bien le 25 mai 2023 aux
termes desquels il apparaît que le bien
est situé **Centre Bourg – 10 route du**
Monastier, 43150 LAUSSONNE.

Il s'agit d'une maison ancienne élevée
sur trois niveaux dont l'état est dégradé.

Les lieux sont **vides d'occupation.**

Le certificat de mesurage établi par Monsieur Franck DELPORTE stipule une surface habitable de **182 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **SAS LES MANDATAIRES**, mission conduite par **Maître Hamida RADHOUANI**, Mandataire judiciaire à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises, domicilié sis à MARSEILLE (13006), 50 rue Sylvabelle, agissant en qualité de mandataire à la liquidation judiciaire de 



A ces fonctions nommée par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Marseille en date du 12 septembre 2012 (redressement judiciaire) et en date du 31 octobre 2012 (liquidation judiciaire),

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL**

AVOCATS ASSOCIES.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Hamida RADHOUANI ès qualité de liquidateur judiciaire.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<https://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – **i.gadalla@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 18 septembre 2023

Me Thomas D'JOURNO
Avocat